Commune d'ESSOUVERT Compte rendu sommaire Réunion du Conseil Municipal en date 23 juin 2020

<u>Présents</u>: Henri AUGER, Alain BAUDOUIN, Dominique BERNAZEAU, Dominique BERTIN, Véronique BLAIN FEDY, Sylvaine GADORET, Pierre GEOFFROY, Cécile GUYER, Jean-Luc LEAUD, Alain MARTINEAUD, Fabienne MENARD, Émilie RACAULT, Patrick TANGUY, Christiane VALAYER, Patrick WAREMBOURG, Luc ZEMMOUCHE.

<u>Absents excusés</u>: Anne DURIEUX, Gérard CONNAN, Sylvain SORIGNET qui a donné pouvoir à Jean-Luc LEAUD

Secrétaire de séance : Dominique BERTIN

Le compte rendu du conseil du 2 juin 2020 :

Repas des anciens : Salle indisponible pour la date retenue le 14 novembre 2020, à modifier. Le compte rendu est adopté.

Commissions communales

Patrick Tanguy intègre la commission Association-Relations Publiques Animation Communication Bibliothèque, Alain Baudoin intègre la commission Finances.

Comptes de gestion et comptes administratifs 2019 :

Mr le Maire s'étant retiré, sous la présidence de Mme Christiane VALAYER, et en concordance avec les comptes de gestion adoptés à l'unanimité :

Compte administratif communal:

Fonctionnement recettes 1 373 30

1 373 301.52 Dépenses

Excédent de 868 755.85 €

Investissement recettes 129 814.84

Dépenses 238 387.61

Déficit de 108 572.77 €

Compte administratif budget annexe Bar restaurant

Fonctionnement recettes

28 023.36

Dépenses 28 023.36

Investissement recettes

33 764.84

Dépenses 15 771.44

Excédent de 17 993.40 €

Compte administratif budget annexe lotissement Fief du Pin

Fonctionnement recettes

542 239.15

Dépenses

497 176.10

504 545.67

Excédent de 45 063.05 €

Investissement recettes

495 697.26

Dépenses 992 133.94

Déficit de 496 436.68 €

Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

Affectation des résultats :

Compte tenu des restes à réaliser, il est reporté en fonctionnement 519 636.66 € et en investissement 349 119.19 € L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité pour le budget principal

Vote des taxes locales pour 2020 :

Taxe Foncière bâtie

16.14 %

Taxe foncière non bâtie

46.57 %

Le produit des taxes en incluant la taxe d'habitation à 9,35 % sera de 324 021 €.

Taxes locales pour 2020 adoptées à l'unanimité.

Bâtiment en péril à Puychevrier :

La carence du propriétaire pourra être constatée en juillet prochain. Les crédits concernant le coût de la démolition du bâtiment sont inscrits au budget Projet adopté à l'unanimité.

Convention partenaire pour scènes de jardins

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité, pour signer la convention partenaire avec la comédie de l'Éperon, pour un spectacle de Jazz manouche, le 13 aout 2020 à 21h chez Mme et M Frédéric POUILLOUX, à La Benâte ; une subvention de 300 € sera versée à la comédie de l'ÉPERON.

Achat d'un tracteur-tondeuse :

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité, pour l'achat d'un modèle Auto porté Kubota F3090 d'un montant de 20 639,39 €, le tracteur-tondeuse actuel sera repris pour un montant de 4 800 €.

Achat ordinateur portable et acquisition de logiciels mairie déléguée de La Benâte :

Accord à l'unanimité pour ouvrir les crédits concernant l'acquisition :

- d'un ordinateur portable pour 1 500 euros
- de logiciels nécessaires à la mairie déléguée de La Benâte pour 500 €

Budget 2020

Buget principal:

Fonctionnement : equilibre des recettes et depenses	1 263 302,66 €
Investissement : équilibre des recettes et dépenses	614 107,19 €
Budget annexe Bar restaurant	
Fonctionnement : équilibre des recettes et dépenses	9 975.00 €
Investissement : équilibre des recettes et dépenses	17 993.40 €

Budget annexe lotissement Fief du Pin

Fonctionnement	: équilibre des recettes et dépenses	1 002 883.36 €
Investissement:	équilibre des recettes et dépenses	1 002 883.36 €

Sous la présidence de Mr AUGER, les budgets sont adoptés à l'unanimité.

Commission des impôts directs :

Le conseil municipal dresse deux listes à présenter pour la commission communale des impôts directs, 12 titulaires et 12 suppléants.

Questions diverses:

- Information sur l'arrêté préfectoral de refus concernant le parc éolien de Vervant et des Églises d'Argenteuil : refus d'autorisation d'ordre environnemental.
- SEMIS : désignation d'un représentant du conseil municipal : Dominique BERNAZEAU.

- Choix d'un réfèrent sécurité routière : Alain BAUDOUIN.
- Le concours départemental des villes et villages fleuris, est annulé pour cause de crise sanitaire.
- Samedi 1^{er} aout 2020 mariage de Sonia et Sylvain : tous les membres du conseil sont invités !
- Nouvelle date pour le repas des anciens : 10 octobre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h12.

Le Maire
Henri AUGER

**Charente-Maille